



Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Durant les mois d'août et septembre 2013, le projet a organisé une mission en **Bolivie** menée par le Consultant juridique sénior. La mission a permis au Consultant de participer au *IV Foro Regional Frente Parlamentario contra el Hambre de América Latina y El Caribe* qui a eu lieu les 4 et 5 septembre à Santa Cruz. Il est pertinent de souligner la participation lors du forum du Président de l'Assemblée nationale du Mozambique, M. Francisco Mucanheia, en tant qu'invité spécial de la région africaine afin qu'il puisse découvrir l'expérience parlementaire latino-américaine et promouvoir le droit à l'alimentation par l'entremise d'initiatives similaires dans son pays, tel que le processus d'élaboration d'une loi sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sa participation a été rendue possible grâce au soutien et à la coordination de l'équipe du projet tant au siège qu'au Mozambique, en plus du soutien reçu des bureaux régionaux et nationaux de la FAO (notamment au Mozambique, Bolivie et au Chili).

Lors de sa mission, la Consultante sénior a entrepris, conjointement avec l'équipe nationale du projet, un deuxième événement afin de discuter de la version préliminaire finale de l'une des études de cas présentement développées dans le cadre du projet. La version finale de cette étude de cas sur la Bolivie inclura les résultats de l'événement et sera discutée par les acteurs du projet concernés.

Par ailleurs, deux formations ont été organisées avec son soutien. La première portait sur la façon d'adopter une approche basée sur les droits de l'homme au sein des projets et programmes de la FAO et ne concernait que le personnel des projets et des programmes de la FAO en Bolivie et son travail au sein du Cadre de Programmation par Pays (CPP) 2013-2017 qui se concentre sur quatre domaines spécifiques: la sécurité et la souveraineté alimentaire, l'agriculture familiale, les changements climatiques et la durabilité, et l'hygiène des aliments et la santé agricole.

La deuxième formation a été organisée par CONAN et portait sur la « justiciabilité » du droit à l'alimentation et s'adressait à différents acteurs concernés travaillant sur ce droit de l'homme en Bolivie, tels que le HCDH, des délégués de CONAN, de la société civile, de la police nationale, du Ministère de la Défense, du Ministère des Autonomies, et du Defensoría del Pueblo. La formation était particulièrement importante afin de discuter des différents apports au cadre législatif sur le droit à l'alimentation et la nécessité d'avoir en place des mécanismes pour la « justiciabilité » d'un tel droit. L'intérêt des participants était remarquable à un point tel qu'il a été suggéré de reproduire cette formation au sein de leurs institutions respectives.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Équipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social

Division de l'Économie du Développement Agricole

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy

Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: righttofood@fao.org

Site web: <http://www.fao.org/righttofood/droit-a-l'alimentation-accueil/fr/>

